



N° 3314

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DOUZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 19 septembre 2006.

## PROPOSITION DE LOI

*visant à réduire la consommation de papier  
et à promouvoir l'utilisation de papier recyclé  
par les administrations,*

(Renvoyée à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire,  
à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais  
prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

PRÉSENTÉE

PAR M. YVES JEGO

Député.

**Nota.** – Ce document n'a pas été publié.